

Etude et réalisation d'agencement

RNCP38383 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	233, 234
Formacode(s)	45015, 22454
Code(s) ROME	F1102
Code(s) CFD	32023305 (BTS)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Etude et réalisation d'agencement exerce ses activités dans le domaine du second œuvre appliqué à l'étude et à la réalisation d'agencements à construire ou à rénover. Les réalisations sont des ouvrages sur mesures dans les domaines de :

- l'agencement commercial (commerces, hôtels, restaurants, brasseries ...) y compris les devantures ;
- l'agencement de locaux professionnels (sièges sociaux d'entreprises, administrations, locaux pour professions libérales...) ;
- l'agencement d'habitat individuel et collectif (cuisines, salles de bains, pièces à vivre...) ;
- l'agencement spécifique (cabine de bateau, salle technique en milieu hospitalier, studio d'enregistrement...) ;

Il traduit techniquement le concept architectural défini par un designer ou un architecte. Ses activités s'étendent de l'étude technique jusqu'à la réception des ouvrages. Il intervient sur des projets tous corps d'état et multi-matériaux :

- à haute valeur ajoutée, technique et économique ;
- à organisation complexe (délais contraints, site occupé...) ;
- à l'international.

ACTIVITÉS VISÉES

Répondre à une affaire

Concevoir le projet d'agencement

Préparer les données pour les fabrications et les mises en œuvre sur chantier

Contrôler la mise en œuvre du projet

Préparer et conduire le chantier

Clôturer une affaire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser :

Formaliser l'expression du besoin client

Identifier les contraintes

Assurer une technique réglementaire et capitaliser des informations

Concevoir :

Rechercher des principes de solutions techniques
Choisir et valider des solutions techniques
Définir le projet d'agencement
Préparer et organiser :
Quantifier les besoins et les ressources
Estimer et déterminer les coûts
Organiser la cotraitance et la sous-traitance
Planifier les activités et l'utilisation des ressources
Préparer la réalisation
Réaliser :
Assurer le suivi économique du chantier
Piloter l'action d'une équipe
Prévenir les risques en santé et en sécurité
Contrôler : Etablir et mettre en oeuvre un protocole de contrôle
Communiquer :
Rédiger un document professionnel de communication
Communiquer avec les acteurs du projet y compris en langue étrangère

Blocs de compétences

RNCP38383BC01 — Traduction technique du projet architectural

LISTE DE COMPÉTENCES

Formaliser l'expression du besoin client
Identifier les contraintes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).
CCF 2 situations d'évaluations
Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).
CCF 2 situations d'évaluation
Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.
Ponctuelle pratique

RNCP38383BC02 — Conception d'agencement

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer une veille technique et réglementaire et capitaliser des informations
Rechercher des principes de solutions techniques
Choisir et valider des solutions techniques
Définir le projet d'agencement
Établir et mettre en œuvre un protocole de contrôle
Rédiger un document professionnel de communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).
Ponctuelle pratique et orale
Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).
CCF 1 situation d'évaluation
Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.
Ponctuelle pratique et orale

RNCP38383BC03 — Organisation et préparation de la réalisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Quantifier les besoins et les ressources
Estimer et déterminer les coûts
Organiser la cotraitance et la sous-traitance
Planifier les activités et l'utilisation des ressources
Préparer la réalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle écrite

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).

Ponctuelle écrite

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle écrite

RNCP38383BC04 — Suivi de la réalisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer le suivi économique
Piloter l'action d'une équipe
Prévenir les risques santé et sécurité
Communiquer avec les acteurs du projet y compris en langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).

Ponctuelle orale

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire d'un brevet de technicien supérieur Etude et réalisation d'agencement, s'insère dans des entreprises de types TPE, PME comme :

- les cabinets d'architecture et cabinets de design ;
- les entreprises d'agencement ;
- les entreprises de menuiseries d'agencement.

Il exerce également son activité au sein de services travaux intégrés aux grandes entreprises et aux administrations.

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Etude et réalisation d'agencement exerce ses activités dans le domaine du second œuvre appliqué à l'étude et à la réalisation d'agencements à construire ou à rénover. Les réalisations sont des ouvrages sur mesures dans les domaines de :

- l'agencement commercial (commerces, hôtels, restaurants, brasseries ...) y compris les devantures ;
- l'agencement de locaux professionnels (sièges sociaux d'entreprises, administrations, locaux pour professions libérales...) ;
- l'agencement d'habitat individuel et collectif (cuisines, salles de bains, pièces à vivre...) ;
- l'agencement spécifique (cabine de bateau, salle technique en milieu hospitalier, studio d'enregistrement...) ;

Il traduit techniquement le concept architectural défini par un designer ou un architecte. Ses activités s'étendent de

l'étude technique jusqu'à la réception des ouvrages. Il intervient sur des projets tous corps d'état et multi-matériaux :

- à haute valeur ajoutée, technique et économique ;
- à organisation complexe (délais contraints, site occupé...) ;
- à l'international.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon la taille de l'entreprise, le titulaire du brevet de technicien supérieur Etude et réalisation d'agencement exerce tout ou partie de ses activités en bureau d'études, sur chantier, en relation avec l'atelier, avec un niveau de spécialisation et d'autonomie variable suivant les tâches à effectuer.

Ces activités peuvent l'amener à évoluer vers des fonctions de chargé d'affaires, de responsable de bureau d'études techniques ou de conducteur de travaux. Le titulaire du brevet de technicien supérieur Etude et réalisation d'agencement peut également envisager une création ou une reprise d'entreprise.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :

- De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.
- De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 560 €
--------------------------------	---------

Selon la branche 6 000 € – 7 971 €

Prise en charge	Branches concernées
7 560 €	Valeur par défaut · 197 branches
7 971 €	CPNE Menuiseries Charpentes et portes planes, CPNE fabrication de l'ameublement, CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services), CPNEFP des commerces de gros, CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
7 856 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE des métiers du géomètre, CPNEFP de la profession d'économiste de la construction
6 000 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNEFP Carrières et matériaux, CPNEFP de la métallurgie
7 931 €	CPNEFP Import-Export
7 886 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 841 €	CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
7 200 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2028

Date de dernière délivrance possible 31/12/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35471

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38383/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	4
Régions couvertes	4
Prix indicatif	4 950 € – 27 000 €
Durée	3650 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	59
Organismes gestionnaires (CFA)	45
Organismes formateurs	52

Régions couvertes	13
Départements couverts	35
Organismes certifiés Qualiopi	52
Sessions	de 08/2025 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	4 950 €
Coût moyen par dossier	4 950 €
Durée moyenne	567 h
Période	09/2025
Reste à charge titulaire	51 %
France compétences	49 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.